

Sculptures sur paille

Samedi 29 Juin 2024



32 €

Départ de votre région en Autocar de Grand Tourisme**** vers 06h30 suivant le lieu de prise en charge en direction de Valloire. Arrêt de 30 minutes en cours de route pour petit-déjeuner libre. Arrivée vers 10h30 à Valloire (73). Journée libre à Valloire, où vous pourrez découvrir ce joli village avec ses sculptures sur paille et foin et également profiter des joies de la montagne, des promenades... Déjeuner libre.

13^{ème} concours de sculptures sur paille et foin !

Découvrez les talentueux artistes en pleine élaboration de leur œuvre géante réalisée !

Chaque équipe a à sa disposition les matériaux suivants :

600 kg de foin et 400 kg de paille, des chevrons en bois, des fers torsadés, des rouleaux de fer recuit et de petits fils de fer, des clous, tires fonds, cavaliers... 75 m de grillage et de toile de jute.

Les sculpteurs ne doivent pas utiliser d'autres matériaux apparents que ceux fournis.

Départ à 16h30 pour route de retour avec arrêt bref en cours de route. Arrivée dans votre région vers 20h30.

Ce prix comprend : Le transport en autocar de Grand Tourisme ****, l'accès aux sculptures sur paille

Ce prix ne comprend pas : les dépenses à caractère personnel, les repas, l'assurance annulation : + 3 €



Bulletin de participation

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Téléphone Fixe : _____ Portable : _____

Mail : _____

Lieu de prise en charge souhaité : _____

Je désire participer à la Journée **Sculptures sur Paille** le **Samedi 29 Juin 2024** :

Nombre de personnes _____ x **32 €** - Assurance annulation* _____ x **3 €** (Chèque à l'ordre d'Autocars Palisse)

Noms des participants _____

Afin d'enregistrer votre commande merci de nous renvoyer ce talon accompagné de votre règlement à l'adresse suivante : AUTOCARS PALISSE « Route Nationale 7 » 26600 GERVANS. (Pour tout renseignement contactez-nous au 04 75 08 40 11). A la réception de votre règlement nous vous appellerons pour vous confirmer votre inscription et une semaine avant le départ nous vous communiquerons les horaires et le lieu de départ le plus près de votre domicile.

* L'assurance annulation doit obligatoirement être souscrite à l'inscription. Le remboursement se fera uniquement sous présentation d'un justificatif médical. L'assurance est souscrite à titre individuel. Pour les groupes, seules les personnes présentant un justificatif seront remboursées.